

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « OU EN EST LE RATING BANCAIRE DE LA VILLE DE PORRENTROY » (N° 1251) (PLR)

Séance du 14 décembre 2023

Point n° 6

L'endettement est une composante importante de la situation financière de la Municipalité. Il est effectivement élevé mais, toutefois, grâce aux taux très bas des dernières années, l'impact sur nos comptes de fonctionnement est faible et devrait rester raisonnable durant quelques années au vu de l'échelonnement des emprunts.

Néanmoins, le plan de mesures d'économies dont les effets ont été intégrés au budget 2024 prévoit notamment une baisse des investissements. Cette réduction devrait permettre, en 2024, de stabiliser voire de réduire quelque peu notre endettement.

Ceci est bienvenu car la conclusion de nouveaux emprunts voire le renouvellement de certains arrivant à échéance devient quelque peu plus difficile depuis une à deux années, en particulier auprès des prêteurs locaux.

Il est à relever qu'il n'existe pas de système universel concernant le calcul du rating. Chaque banque dispose de ses propres critères en la matière. Une institution bancaire de la place nous indique par exemple qu'elle considère l'endettement par habitant, le revenu d'impôt pondéré par habitant, la fortune nette par habitant, la marge d'autofinancement et la situation géographique. L'atteinte d'un palier pour certains de ces critères est par ailleurs rédhibitoire pour l'octroi d'un nouveau financement.

A partir de ces critères, sur une échelle de 5 niveaux, la Municipalité de Porrentruy, après consultation d'une banque de la place, obtient un rating intermédiaire de niveau 3 mais avec une situation rédhibitoire par rapport à l'endettement par habitant qui est supérieur à CHF 10'000.-. Il n'est ainsi plus possible d'obtenir de nouveaux financements auprès de cette même institution, tout comme auprès de certains autres établissements locaux. Ceci s'explique également par rapport au montant total emprunté auprès de ces institutions locales qui s'avère plutôt élevé au vu de la « préférence » dont ils bénéficient au moment du choix du prêteur après comparaison des diverses offres.

En conclusion, il n'est aujourd'hui pas impossible d'obtenir de nouveaux financements ni de renouveler des emprunts existants mais une amélioration de la situation financière et une stabilisation voire une réduction de la dette est nécessaire dans les années à venir pour pouvoir poursuivre à financer les futurs investissements.

27 novembre 2023

Le Conseil municipal